



## Une planification stratégique à la Ville de Rouyn-Noranda



Les membres du conseil municipal de Rouyn-Noranda  
Crédit photo : Louis Jalbert

Voir article en page 3

### PRUDENCE À NOS CHASSEURS



Résumé de la séance du conseil de quartier d'Évain	p. 2
Une planification stratégique municipale	p. 3
Nouvelle maîtresse de poste dans notre quartier	p. 4
Besoin de bénévoles	p. 5
Les directives médicales anticipées	p. 6
La fête familiale du quartier en photos	p. 7
Des nouvelles de votre bibliothèque de quartier	p. 8

Faites-nous parvenir vos articles jusqu'au  
**Mercredi 10 octobre 2018**

Vous pouvez les déposer au local du journal situé  
au sous-sol du centre communautaire :  
200, rue Leblanc C.P. 424  
Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y0

Notre adresse courriel : [info@journal-ensemble.org](mailto:info@journal-ensemble.org)  
Notre site Web : [www.journal-ensemble.org](http://www.journal-ensemble.org)  
Suivez-nous!  [facebook.com/journalensemble](https://facebook.com/journalensemble)  
819-797-7110 poste 2208

# Résumé de la séance du conseil de quartier d'Évain du 12 septembre

■ Diane Gaudet Bergeron

## Rang Nadeau

L'état de la route dans le secteur du rang Nadeau n'étant pas corrigé, madame Samuelle Ramsay-Houle prendra contact avec le directeur des Travaux Publics pour s'informer de la situation.

## Sécurité zones scolaires

Une première phase vient d'être franchie avec l'installation de panneaux de signalisation de 30 km/h dans les zones scolaires. Une évaluation des coûts doit être effectuée afin de sécuriser davantage ces zones.

La Sûreté du Québec a fait de la patrouille dans la zone scolaire de la rue de l'Église. Selon les membres du conseil de quartier, la présence de la SQ fait en sorte de ralentir la circulation, fait prendre conscience aux automobilistes de la nouvelle signalisation de 30 km/h dans la zone scolaire et les invite au respect de la priorité à accorder aux piétons.

Un nouveau panneau « signal avancé de limite de vitesse » sera installé afin d'indiquer l'approche d'une zone à vitesse réduite sur l'avenue de l'Église. Le tout suite à des plaintes récurrentes concernant le non respect de la limite de vitesse à 50 km/h.

## Fête familiale organisée par le conseil de quartier et le Club de L'Âge d'Or d'Évain

Encore cette année, la fête familiale, qui se tenait le 26 août dernier de midi à 16h, a connu un franc succès. Près de 225 adultes et enfants ont répondu à l'invitation.

Le jeu gonflable a été fort apprécié des enfants ainsi que la présence des pompiers avec leur équipement. La bibliothèque a enregistré vingt nouveaux abonnés.

Une meilleure gestion des matières récupérables et compostables sera envisagée pour l'an prochain. La solution serait possiblement la présence sur les lieux des bacs ÉCO-DUO.

Il est suggéré de délimiter à l'avance la zone réservée aux jeux gonflables par des barrières ou des rubans pour éviter la circulation des automobilistes dans cette zone.

## Sécurité

La majorité des blocs de béton à l'entrée et à la sortie des passages piétonniers situés entre le centre communautaire et la rue de la Montagne ainsi qu'entre les rues Gelineau et Morel sont manquants. Ce manque a pour conséquence que certains automobilistes, pour gagner quelques minutes, empruntent dangereusement ces passages piétonniers. Cette problématique a déjà été soulignée à la Ville.

## Service de la sécurité incendie

Une journée portes ouvertes se tiendra **le samedi 22 septembre de 10 h à 16 h à la Caserne des pompiers**. La population est invitée.

## Invitation aux organismes du quartier

Les membres du conseil de quartier souhaitent rencontrer les membres des organismes du quartier afin d'échanger sur la santé de l'organisme, leurs besoins et leurs aspirations.

## Prochaine rencontre 17 octobre 2018

## Saviez-vous que

Les membres du conseil de quartier ont préparé un magnifique aide-mémoire afin d'informer les nouveaux arrivants des ressources et des services qui sont mis à leur disposition dans notre quartier? Vous pouvez vous en procurer auprès de la bibliothèque de notre quartier.

## Lise Payette, une femme déterminée

■ Louiselle Luneau

Le 6 septembre dernier, je roulais en voiture pour un rendez-vous à Amos lorsque j'ai appris le décès de Mme Lise Payette sur les ondes de Radio-Canada. Elle est décédée le 5 septembre dans sa résidence et accompagnée de ses proches à l'âge de 87 ans. Quelle tristesse!

Pourquoi? Parce que cette femme a été, pour moi, une femme de tête remplie d'audace, de ténacité et d'une telle détermination. À l'époque du talk-show « Appelez-moi Lise », durant les années 1970, elle menait le bal des entrevues et, à ses côtés, le faire-valoir était un homme. Quelle femme fascinante elle était pour moi.

Elle avait une voix douce et un rire fort délicieux. Elle pouvait se montrer taquine et même un peu roublarde, parfois, avec ses invités. On le lui pardonnait parce qu'elle était drôle, brillante et chaleureuse. Bien que regrettable, nous n'avons pas revu ce genre d'émissions sur les ondes de la télévision.

Je me rappelle lorsqu'elle a été élue députée du Parti Québécois dans le comté de Dorion, le 15 novembre 1976. Que de fierté j'ai eu pour cette femme qui entrait dans la vie politique dans un monde d'hommes. Je la trouvais vraiment courageuse. Par la suite, elle a accédé au conseil des ministres et elle était la seule femme autour de la table. Elle était une femme de convictions, qui a su tout au long de sa vie utiliser ses talents exceptionnels de communicatrice pour faire avancer les causes auxquelles elle croyait.

J'ai admiré la femme politique et elle n'a accompli qu'un seul mandat de 1976 à 1981, mais il fut bien rempli. D'abord ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, elle revoit et élargit la protection du consommateur, dont les droits sont désormais régis par un code en bonne et due forme.

Ministre d'État à la Condition féminine, elle rédige une première politique globale « Pour les Québécoises : égalité et indépendance », elle étend l'accès aux garderies, supervise une réforme du droit de la famille et finance les centres d'aide aux femmes victimes de violence. Elle met aussi sur pied un bureau de la condition féminine dans 12 ministères et elle œuvre à la reconnaissance du statut de travailleuse pour les femmes collaboratrices de leur mari.

C'est aussi grâce à elle que les enfants peuvent aujourd'hui, depuis 1981, porter le nom de famille de leurs deux parents.

Son passage en politique sera surtout marqué par une réforme majeure et controversée : celle de l'assurance-automobile, qui élimine la notion de responsabilité lors d'un accident. « Pour la première fois de ma vie, je réussissais à faire l'unanimité contre moi » écrira Mme Payette dans ses mémoires. Parlant de mémoire, c'est elle qui fera remplacer sur les plaques d'immatriculation « La Belle Province » par « Je me souviens », en 1978.

En avril 1981, elle décide de ne pas se porter candidate au prochain scrutin. Elle veut retrouver sa liberté de parole pour promouvoir la souveraineté et souhaite reprendre le contact avec les femmes, loin des contraintes de l'arène politique.

Par la suite, elle se consacre principalement à l'écriture. Elle fonde sa maison de production et crée plusieurs téléromans. Il est difficile d'oublier le téléroman « Des dames de cœur », un téléroman aux traits sociaux et féministes. Cette série a voulu faire comprendre aux femmes le pouvoir qu'elles ont, le respect qu'elles méritent et également faire comprendre aux hommes que les femmes ne leur appartiennent pas et qu'elles ne sont pas leur objet.

Mme Payette a aidé tout au long de sa vie de nombreuses femmes d'ici à se tenir debout, à ne plus se sentir inférieures aux hommes. Lors de la tenue du sommet des femmes en 2016, elle continue de dire aux femmes que nous sommes nombreuses, capables et que nous avons la compétence pour occuper la scène politique tout autant que les hommes.

Elle s'est particulièrement engagée dans la défense de deux causes pour une grande partie de sa vie : l'égalité des femmes et la souveraineté du Québec. En conclusion, je veux continuer à me souvenir du travail acharné de cette femme pour la cause de nous toutes. Merci Lise Payette!

## ENSEMBLE pour bâtir

Journal communautaire et organisme à but non lucratif publié mensuellement et distribué gratuitement sur le territoire du quartier Évain à 1 800 exemplaires, situé au :

200 rue Leblanc C.P. 424

Rouyn-Noranda Québec JOZ 1Y0

819-797-7110 poste 2208

info@journal-ensemble.org

www.journal-ensemble.org

facebook.com/journalensemble

L'équipe et ses collaborateurs assurent la rédaction et la correction de chaque édition. L'équipe du journal se donne le droit de corriger, de modifier ou de refuser un article qu'elle jugera offensant ou comportant des propos désobligeants.

### Conseil d'administration :

Diane Gaudet Bergeron, présidente

Réjean Gouin, vice-président

Louiselle Luneau, secrétaire-trésorière

Raymonde Poitras, administratrice

Lili Germain, administratrice

### Équipe de production et de rédaction :

Diane Gaudet Bergeron, Louiselle Luneau, Raymonde Poitras, Lili Germain et Réjean Gouin.

### Équipe de collaboration :

Claudette Chassé et Samuelle Ramsay-Houle

### Équipe de correction :

Hélène Bilodeau, Chantal Grenier, Claire Godard et René Mercure.

Mise en page : Et Hop Studio

Contribution suggérée : 10 \$

Abonnement extérieur : 25 \$

Numéro d'enregistrement : 600-15-000042-79

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Partenaires financiers : Ministère de la culture et des communications et la Ville de Rouyn-Noranda.

Membre

AMECQ  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Image  
centré  
AMECQ

# Une planification stratégique municipale

■ **Samuelle Ramsay-Houle**, conseillère municipale du quartier Évain

Suivant les dernières élections de novembre 2017, un conseil municipal composé majoritairement de nouvelles personnes élues s'est vu accorder la confiance des citoyens et des citoyennes de Rouyn-Noranda. Le début de mandat fut très fort en formations de toutes sortes, en présentations de grands dossiers et en prises de décisions urgentes. Je ne crois pas me tromper en disant que le nouveau conseil, comme la haute direction de la ville, se sentait dépassé par l'ampleur des dossiers à traiter, le tout en période de budget.

Ce sentiment d'urgence de comprendre tous les dossiers très rapidement s'est reflété dans notre manière de travailler et tout le monde a vite compris la nécessité de se doter d'une meilleure planification et d'orientations globales. Une planification stratégique est souvent, sinon toujours, un outil grandement apprécié dans les organisations et institutions. C'est un outil qui nous aidera à mettre nos efforts aux bons endroits, en fonction des priorités que nous avons recueillies entre autres lors de la campagne électorale.

La démarche s'est déroulée tout au long de l'hiver et du printemps 2018. Tant auprès des différents services de la ville que lors de journées de travail du conseil municipal, nous avons réussi à amasser une grande quantité d'informations pertinentes au bon développement de la municipalité. Tout ce travail d'équipe a permis de se projeter dans notre ville de demain, celle que l'on souhaite voir se développer dans les prochaines années.

De grandes orientations ont été dégagées ainsi qu'un plan d'action pour mettre en œuvre les aspirations du nouveau conseil municipal. Les orientations se déclinent comme suit :

- Rapprocher la ville des citoyens ;
- favoriser la santé globale et la sécurité des citoyens ;
- contribuer à la création de richesses et de valeur économique ;
- devenir une organisation plus attractive, innovante, plus agile et plus performante.

Chacune des orientations comporte des actions et des objectifs qui sont à atteindre dans les prochaines années. Quelques-unes des actions sont même déjà enclenchées depuis le printemps 2018.

Pour tout connaître de la planification et des actions qui sont prises ainsi que l'échéancier visé, vous pouvez vous rendre sur le site web de la ville au [www.rouyn-noranda.ca](http://www.rouyn-noranda.ca). Des présentations de la planification stratégique ont été faites à plusieurs organismes en lien avec la ville, par exemple à la Chambre de commerce et d'industrie et au Centre local de développement. Une présentation publique a également été réalisée le 17 septembre dernier au Théâtre du Cuivre en compagnie des médias.



Samuelle Ramsay-Houle  
Crédit photo : Réjean Guoin

## Consultation publique en vue de la légalisation du cannabis

■ **Diane Gaudet Bergeron**

Le 11 septembre dernier avait lieu la consultation publique sur la légalisation du cannabis par la Ville de Rouyn-Noranda devant à peine une vingtaine de personnes au Centre de Congrès. La mairesse nous a toutefois fait part que plus de 1000 personnes avaient répondu au sondage en ligne sur le sujet.

Différents intervenants et intervenantes de la ville ont à tour de rôle expliqué la réglementation fédérale et provinciale, les statistiques de consommation provinciale comparativement à celle de l'Abitibi-Témiscamingue, consommation qui n'est pas plus alarmante qu'ailleurs.

La Ville n'a pas beaucoup de pouvoirs sur cette légalisation. Elle peut déterminer la situation des points de vente ainsi que les zones de culture. Cinq secteurs ont été retenus pour des installations possibles pour la vente. On y retrouve le secteur avoisinant la Sûreté du Québec et la Société des alcools, certains endroits entre le boulevard Québec et la rue Principale ainsi que le secteur du Tigre Géant. Le cannabis pourra être cultivé en bâtiment fermé seulement. Plusieurs zones ont été identifiées à cet effet.

Les gens ne pourront consommer dans les aires communes intérieures des édifices à logements. Un propriétaire de logements ne peut pas imposer une clause d'interdiction de fumer du cannabis dans un bail existant donc avec un locataire qui habite déjà l'appartement du moins pour l'instant. Toutefois la loi 157 permettra de le faire dans les 90 jours suivant l'entrée en vigueur de la légalisation le 17 octobre (pour un bail existant). Actuellement un propriétaire peut inclure une telle clause dans un nouveau bail. Les gens ne pourront consommer dans les véhicules, tant comme conducteur, ni comme passager, ni même pas dans un véhicule stationné. Aucune consommation d'aucune façon dans un véhicule ne sera tolérée.

La Sûreté du Québec pourra faire appliquer la loi à cet effet. Des séances d'informations ont déjà débuté dans les écoles.

La parole aux participants : Comme mentionné par la mairesse, aucune décision n'est arrêtée sur les endroits désignés pour la consommation. Les décisions seront prises suite à ces diverses consultations. Les questions se posent sur la consommation lors des fêtes extérieures comme Osisko en lumière et les autres festivals de ce genre, d'autres questions portent sur les différences de règlement entre les villes de la région. Tout comme la cigarette, le cannabis ne sera pas permis dans les endroits fermés comme les restaurants, les commerces ainsi que les édifices gouvernementaux. Les neuf mètres devront être respectés en tout temps.

À ce jour, aucune demande de permis n'a été faite à la ville, tant pour des installations de vente que pour celles de la culture.

La population est invitée à donner son opinion en vue d'aider le comité à prendre des décisions éclairées avant l'adoption du règlement.

Pour en connaître davantage, consulter le site : <https://encadrementcannabis.gouv.qc.ca>



## Fondation OLO (oeuf-lait-orange)

■ **Claudette Chassé**

Comme par les années passées, les Fermières de la région seront présentes aux Promenades du Cuivre les 25, 26 et 27 octobre 2018.

Elles vendront leurs créations : tricots, tissages, pâtisseries et confitures au profit de la Fondation OLO.

La Fondation fournit gratuitement aux femmes enceintes un œuf, un litre de lait et un verre de jus d'orange par jour ainsi qu'un supplément de vitamines pour une durée de 1000 jours. Le profit des ventes sert à financer l'achat de coupons alimentaires qui seront distribués aux futures mamans. Les Fermières vous accueilleront avec plaisir.



## Le restaurant du centre communautaire est ouvert

■ **Réjean Guoin**

Voici les heures du restaurant ouvert depuis la semaine du 3 septembre.

**Mercredi** : 16 h à 18 h 30

**Jedi** : 16 h à 19 h 30

**Samedi** : 11 h à 13 h

À noter que les mercredis et les jeudis, un repas maison est disponible.

**Prix** : 8 \$ taxes incluses pour adultes avec café compris.

4 \$ taxes incluses pour enfants avec jus compris.

Il est interdit d'avoir en votre possession de la nourriture provenant d'autres restaurants lorsque le restaurant du centre communautaire est ouvert. Merci de votre collaboration.

Bienvenue à toutes et à tous et encourageons le restaurant communautaire.



Le comité Parents-Secours désire recruter de nouvelles familles pour ses foyers-refuges dans le quartier Évain.

On peut contacter Mme Mylène Bélanger au (819)764-3317  
[rouynnoranda@parentssecours.ca](mailto:rouynnoranda@parentssecours.ca)



Isabelle Nackers  
Propriétaire  
65, avenue Victor  
Quartier Évain, Rouyn-Noranda  
Tél. : 819-763-1531  
Sur rendez-vous  
Lundi au Jeudi : 9 h à 21 h  
Vendredi : 9 h à 17 h

# Nouvelles maîtresse de poste dans notre quartier

■ Réjean Guoin

Depuis quelques semaines déjà, une nouvelle maîtresse de poste est au travail au centre de notre quartier. Il s'agit de Mme Céline Trudel, auparavant à Saint-Édouard-de-Fabre. Mme Trudel est à l'emploi de Poste Canada depuis 2004 et a débuté sa carrière à Saint-Bruno-de-Guigues.

Elle nous dit être heureuse d'avoir obtenu le poste dans notre quartier, un choix de carrière qui lui permet de travailler dans un bureau de poste plus achalandé, les heures d'ouvertures étant plus étendues qu'à Saint-Édouard-de-Fabre.



Céline Trudel, notre nouvelle maîtresse de poste  
Crédit photo : Diane Gaudet Bergeron

# Tournoi fin de saison de la ligue de balle lente de Rouyn-Noranda

■ Réjean Guoin

Voici les photos des équipes gagnantes :



L'équipe « Les Pirouettes - Construction Boréas » gagnante du tournoi fin de saison de La ligue de balle lente Rouyn-Noranda 2018



L'équipe « Moto Sport du Cuivre » gagnant du tournoi de la ligue de balle lente de Rouyn-Noranda 2018  
Crédit photos : Serge Lacroix

# Tirage au profit des Grands Brûlés - un succès encore cette année

■ Réjean Guoin

Encore cette année, l'association des pompiers d'Évain a fait un succès de l'organisation du tirage au profit des Grands Brûlés.

C'est une somme de 1 631 \$ qui a été remise grâce surtout à la générosité de la population.

Les personnes gagnantes du tirage sont les suivantes :

- Mélanie Mainville : une scie à chaîne, commandite de Location Rouanda Pro-tec
- André Rheault : 200 \$ commandité par le Camping Kanasuta
- Linda St Louis : 150 \$ commandité par l'association des pompiers d'Évain
- Joanne Marquis : 100 \$ commandité par l'association des pompiers d'Évain
- Louise Frénette : 75 \$ commandité par Shell 117.

L'association des pompiers d'Évain tient à remercier ses commanditaires pour leur générosité et surtout un grand merci à la population qui, années après années, les encourage en achetant des billets de tirage.



Mme Mélanie Mainville, gagnante du premier prix : une scie à chaîne d'une valeur de 500 \$ avec le propriétaire de Location Rouanda Pro-tec, M. Yvon Bisson.  
Photo : gracieuseté

# Merci de votre appui !

■ Louiselle Luneau

Les Pacifiques de la route tiennent à remercier toutes les personnes qui ont participé, le vendredi 7 septembre dernier, à leur 6 à 8 au centre communautaire.

Le Groupe « ROCK À TIBI » a été apprécié tout au long de la soirée et les personnes présentes en ont profité pour chanter et danser sur les chansons du groupe.

Un merci particulier à nos commanditaires de leur fidélité à nous encourager lors de notre activité.

Encore merci de votre générosité et nous vous disons à l'an prochain.



**Stephan Tapp**  
Directeur Développement  
des Marchés

Cell : 705 495.7698  
stephan@plastiquesgplus.com  
www.plastiquesgplus.com

Tél. sans frais : 1.866.797.9436  
Télé. sans frais : 1.877.797.4421  
Local & Inter.: +1.819.768.8888

180, rue d'Évain  
Rouyn-Noranda, Qc, Canada J0Z 1Y0

**Marie**  
l'Artisane des vins

Concentré de vins et bières  
Équipement de base complet  
Location d'équipement  
Distributeur : Héron Bay, Kendridge, Fontana, Muntons et autres

Nicole Lemire  
Propriétaire

134, rue d'Évain  
Rouyn-Noranda  
Tél. : 819-768-2137

**Julien Gauthier**  
EXCAVATION

R.B.Q. : 2462-4488-42

Tél. : 819-768-2421  
Cell. : 819-763-6949  
Fax. : 819-768-2428

3865, Rang des Cavaliers  
Rouyn-Noranda (QC), J0Z 1Y2

# Besoin de bénévoles

■ Lili Germain

Vous nous avez déjà entendus à ce propos : votre journal local a besoin de bénévoles. Présentement, que ce soit à titre de journalistes, correcteurs, webmestre ou membres du conseil d'administration, quelques personnes seulement assurent le roulement afin que vous puissiez nous lire sur une base régulière. À ce jour, nous formons une belle équipe, mais il nous faut du sang neuf afin de préparer notre relève, surtout sur le plan journalistique.

Vous vous dites sans doute que vous n'êtes pas un journaliste, mais ce n'est pas ce que nous cherchons. Nous avons simplement besoin de gens qui ont le goût d'écrire sur un sujet quelconque, nous proposer une chronique, une bande dessinée, en fait, venez nous proposer le sujet sur lequel vous désirez vous entretenir avec nos lecteurs.

Comme bien d'autres organismes, nous sommes à la merci de nos bénévoles. Il est tout à fait normal que ces derniers souhaitent vivre d'autres expériences et nous devons composer avec un tel risque. C'est pourquoi nous vous invitons à vous lancer dans une belle aventure avec votre journal communautaire, vous qui rêvez d'aiguiser votre plume et de nous entretenir sur l'actualité du quartier Évain. Venez faire la différence!

Nous vous attendons les bras ouverts, que ce soit pour une collaboration mensuelle ou occasionnelle. Si ce défi vous intéresse, nous vous invitons à contacter notre présidente, Diane Gaudet-Bergeron, au 819-797-7110 poste 2208.

## Le mot de Diane

### Empathie

Capacité à ressentir les émotions de quelqu'un d'autre. Arriver à se mettre à la place d'autrui. L'empathie cognitive consiste à comprendre les idées d'un autre ou d'une autre. L'empathie émotionnelle, à partager ses sentiments. La plupart des êtres humains dès l'enfance, sont doués d'empathie, face à la douleur physique ou morale éprouvée par autrui.

Synonyme : compassion

Contraires : égocentrisme, égoïsme, indifférence.

Définition du dictionnaire l'internaute

**Les pompiers d'Évain  
sont là pour nous.  
En cas d'urgence,  
appelez le 911.**



Tél : 819-768-2679



Nicole Lemire, prop.

134A rue d'Évain Rouyn-Noranda

FRANCIS  
**GAUTHIER**  
inc.

RBQ : 8329-2037-10

**terrassément**

819 768-2690

255, ave. Lafontaine, Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y2



Bières de  
microbrasserie

Mets cuisinés  
sur place

[chezgibb.com](http://chezgibb.com)

[info@chezgibb.com](mailto:info@chezgibb.com)



[facebook.com/chezgibb](https://facebook.com/chezgibb)

T. 819.768.2954  
F. 819.768.2490



25, rue d'Évain  
Rouyn-Noranda (QC) J0Z 1Y0

## Le cannabis et l'adolescent

■ Diane Gaudet Bergeron

Les adolescents seront toujours des adolescents. Ils se couchent tard, leurs groupes d'amis changent, ils sont d'humeur variable et ils vivent parfois des situations tumultueuses à l'école ou dans leur famille. Comment savoir s'ils consomment du cannabis ou d'autres drogues? **Il faut surveiller certains signes, comme :** La diminution des travaux et des résultats scolaires, la détérioration des relations familiales, le changement radical d'amis, la diminution d'ouverture et d'honnêteté, des problèmes de santé ou des habitudes de sommeil qui semblent anormales.

Dès que vous trouvez que quelque chose cloche, parlez-lui ouvertement du cannabis. Pour bien des jeunes, le cannabis est une drogue inoffensive surtout qu'elle est légalisée auprès des adultes et sera en vente dès le 17 octobre 2018. Mais ce n'est pas le cas. Plusieurs parents n'ont pas pleinement compris que cette drogue représente un danger réel pour leurs adolescents. Une consommation précoce et fréquente du cannabis a des conséquences négatives pour les jeunes, surtout au niveau de leur maturité affective.

**Quels sont les effets possibles à court terme de la consommation du cannabis chez ces jeunes?**

La consommation du cannabis leur donne un sentiment immédiat de bonheur, de détente, de sociabilité et accroît leurs sensations. Par contre, cette consommation crée des problèmes de mémoire et d'apprentissage, et donne des perceptions déformées de la vue, de l'ouïe, du passage du temps et du toucher. Cette consommation leur donne également de la difficulté à réfléchir et à résoudre des problèmes et peut aussi provoquer des tremblements, une perte de coordination motrice, une élévation de la fréquence cardiaque et créer de l'anxiété. Ces effets peuvent devenir encore plus marqués quand d'autres drogues sont mélangées avec le cannabis.

**Quels sont les effets possibles à long terme de cette consommation?**

Il n'existe pas de raison précise pour laquelle les adolescents consomment du cannabis. Ils essaient parfois le cannabis pour des raisons sociales, comme un moyen de s'intégrer à un groupe ou parce qu'ils se disent : « Il n'y a pas de problème, tout le monde en prend ». Ils peuvent également consommer du cannabis comme un mécanisme d'adaptation au stress causé par la vie. Si l'adolescent consomme comme mécanisme d'adaptation à l'anxiété à la dépression ou au stress, il sera susceptible de continuer d'adopter ce comportement au lieu de prendre le temps de reconnaître et de faire face à ses sentiments. La tolérance de l'adolescent au stress est réduite parce qu'il n'a pas vécu le processus naturel des différentes étapes des sentiments et qu'il n'a pas retrouvé et mis en pratique un comportement sain, qui consiste à faire du sport, fréquenter de bons amis, lire un livre qui l'intéresse pour l'aider à composer avec la pression et le stress qu'il ressent. Vous voulez en parler avec votre ado et ne savez pas comment faire, consultez : Parler cannabis, savoir discuter avec son ado.

[jeunessesansdroguecanada.org](http://jeunessesansdroguecanada.org)

**Souhaitez-vous ouvrir votre  
service de garde  
en milieu familial**

**sur le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda ?**

Contactez le bureau coordonnateur  
du CPE Bonnaventure au  
819-797-6815, poste 224



*Annie Wolfe*  
offre

EXPÉRIENCE • PROFESSIONNALISME  
DILIGENCE • DISPONIBILITÉ • EFFICACITÉ

**LA PROTECTION ROYALE (unique)\***  
Pour vices cachés • Protection juridique •  
offerte aux acheteurs et vendeurs

**COMMISSION À PARTIR DE 1,9 %\***  
Une simple visite ou un appel ne coûte rien !

\* Certaines conditions s'appliquent

**ROYAL LEPAGE**  
**LIMOGES & ASS.**  
AGENCE IMMOBILIÈRE  
Franchisé indépendant et autonome de Royal LePage

*Annie Wolfe*  
Courtier immobilier

Cell. : 819.763.9105

131, Perreault Est, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C3  
[anniewolfe@royallepage.ca](mailto:anniewolfe@royallepage.ca)  
[anniewolfe.ca](http://anniewolfe.ca)



# Les directives médicales anticipées

■ Lili Germain

Vient un moment dans la vie où il se peut que l'on se questionne sur les soins que l'on souhaite ou non obtenir en cas d'inaptitude. Si tel est votre cas, voici quelques informations tirées du site Internet de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Espérant que cela pourra contribuer à votre réflexion.

Les directives médicales anticipées sont une forme d'expression des volontés de soins en prévision de l'inaptitude à consentir à des soins qui découlent de la Loi concernant les soins de fin de vie. Plus précisément, les directives médicales anticipées sont un écrit par lequel une personne majeure et apte à exprimer sa volonté indique à l'avance les soins médicaux qu'elle accepte ou refuse de recevoir dans le cas où elle deviendrait inapte à consentir à des soins dans des situations cliniques précises. Lorsqu'une personne devient inapte à consentir à des soins, les professionnels de la santé ont l'obligation de respecter les choix qu'elle a exprimés dans ses directives médicales anticipées. Mais attention! On ne peut demander l'aide médicale à mourir lorsqu'on donne ses directives médicales anticipées.

Diverses options sont possibles pour exprimer votre choix en matière de directives médicales anticipées. La Régie vous offre de le faire au moyen d'un formulaire. En le complétant et en le retournant à la Régie, vos informations seront versées au Registre des directives médicales anticipées et elles deviendront accessibles aux professionnels de la santé. Vous pouvez également donner vos directives médicales anticipées par acte notarié. Dans ce cas, votre notaire les fera parvenir à la Régie afin qu'elles soient versées au registre.

Le formulaire peut être demandé en ligne ou par téléphone. Vous devez le signer et y inscrire la date. Il doit également être signé par deux témoins majeurs. Une fois rempli, le document peut être retourné à la Régie de l'assurance maladie du Québec ou remis à votre médecin ou à un professionnel de la santé pour qu'il le dépose dans votre dossier médical. Vous pouvez aussi le remettre à un proche qui le donnera à un professionnel de la santé si vous devenez inapte à consentir à des soins.

Les directives médicales anticipées ne comportent pas de période de validité. Le formulaire est donc toujours valide, jusqu'à ce qu'il soit remplacé. Vous pouvez

modifier vos directives médicales anticipées en tout temps, et ce, tant que vous êtes apte à consentir à des soins. Il suffit de remplir de nouveau le formulaire ou de consulter un notaire. Ensuite, vous devez envoyer le formulaire dûment rempli à la Régie pour qu'il vienne remplacer le précédent dans le Registre des directives médicales anticipées ou le remettre à un professionnel de la santé pour qu'il le mette dans votre dossier médical à la place de l'ancien. Les dernières directives médicales anticipées que vous exprimez annulent et remplacent celles que vous avez formulées antérieurement.

Vous seul pouvez annuler vos directives médicales anticipées. Qu'elles soient déposées dans le Registre ou dans votre dossier médical, elles doivent faire l'objet d'une révocation formelle au moyen du formulaire Révocation des directives médicales. Si vos directives médicales anticipées se trouvent dans le registre, vous devez envoyer le formulaire de révocation à la Régie. Si vous les aviez remises pour dépôt à votre dossier médical, vous devez envoyer le formulaire de révocation rempli au professionnel de la santé qui a conservé vos directives précédentes. Si vous aviez plutôt choisi de garder vos directives à la maison, il suffit de les détruire.

Les directives médicales anticipées sont destinées au médecin responsable de vos soins en cas d'inaptitude à consentir à des soins. Ainsi, dans la mesure où le médecin y a accès, il est tenu de respecter vos volontés.

Au Québec, en l'absence de directives médicales anticipées, si une personne n'a pas de représentant légal, la responsabilité de prendre les décisions à sa place revient à l'un de ses proches. Cette personne doit le faire dans l'intérêt de la personne qu'elle représente et respecter, dans la mesure du possible, les volontés qu'elle a exprimées alors qu'elle était apte à le faire. En informant vos proches de vos volontés et en leur expliquant votre pensée, vous diminuez le risque qu'ils aient des réactions de contestation et vous vous assurez d'être bien compris.

Source :

<http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurance-maladie/volontes/Pages/directives-medicales-anticipees.aspx>

## Les médias écrits communautaires

■ Lili Germain

L'Étude de lectorat des publications membres de l'AMECQ a été réalisée par le bureau de recherche Advanis Jolicoeur pour le compte de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ). L'objectif de cette recherche est de cerner le profil des lecteurs âgés de 18 ans et plus, parlant le français et habitant dans les quartiers et municipalités où les 22 journaux communautaires à l'étude sont distribués.

Avant d'aborder le contenu de cette recherche, il importe de préciser que les médias communautaires diffusent généralement une information locale et régionale, assurant un lien rapproché avec son lectorat. Elle suscite donc un sentiment d'appartenance puisqu'elle présente un reflet de sa communauté.

### Votre journal

Le nombre de ménages sondés pour le journal Ensemble pour bâtir dans le cadre de cette recherche s'élève à 91. Rappelons que votre journal est distribué à 1 800 exemplaires alors que les 22 publications ayant fait l'objet de la recherche engendrent près de 170 000 copies distribuées. La publication couvrant le quartier Évain compte en moyenne 1,62 lecteur par ménage, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne provinciale qui est de 1,39.

### Profil provincial des médias communautaires

Les informations qui suivent concernent l'ensemble des publications à l'étude. Généralement, le lectorat est plus féminin que masculin. Près de la moitié des personnes ont 65 ans et plus (45 %). Toutefois, cette caractéristique marque surtout la région de Montréal puisque dans les autres régions du Québec, ce taux n'est que de 37 %.

Près de 3 ménages québécois sur 10 ont un revenu annuel brut totalisant 75 000 \$ ou plus alors que près de 2 sur 10 ne bénéficient que d'une somme inférieure à 30 000 \$. Par ailleurs, on remarque que la moitié des répondants sont à la retraite. Ce taux est supérieur à Montréal comparativement aux autres régions de la province (59 % contre 44 %).

Qu'en est-il du temps consacré à la lecture? L'étude nous indique que 7 lecteurs sur 10 consacrent 30 minutes ou moins à la lecture de leur journal communautaire. Les lecteurs plus âgés y consacrent davantage de temps que les plus jeunes. L'étude nous révèle aussi qu'en moyenne, le journal communautaire est conservé 9 jours à la maison et n'est lu habituellement qu'une seule fois. Fait à noter, les lecteurs de Montréal conservent leur journal moins de 5 jours alors que ceux des autres régions le gardent près d'une douzaine de jours.

Les principales raisons évoquées pour ne pas lire une publication sont le manque d'intérêt, l'utilisation d'Internet comme source de nouvelles et le manque de temps. On consulte régulièrement les sections touchant les nouvelles locales et municipales ainsi que les entrevues et reportages. À Montréal, ce sont les arts et la culture qui font l'objet d'un plus grand intérêt alors qu'ailleurs, l'attention va surtout aux sports et aux loisirs. Les lecteurs des autres régions que Montréal portent une plus grande attention aux publicités concernant les entreprises de service (plomberie, entretien paysager, déneigement, etc.).

La grande majorité du lectorat considère que les textes sont bien écrits, avec une bonne qualité du niveau de français ainsi qu'un bon nombre de photos et illustrations

de qualité. Toutefois, la première page du journal incite à la lecture davantage chez le lectorat des régions autres que Montréal.

Plus de 9 lecteurs des journaux à l'étude sur 10 affirment que leur journal est le reflet fidèle de leur communauté. La grande majorité considère que celui-ci est plutôt intéressant à lire. Enfin, près de 7 répondants sur 10 considèrent que leur journal est plutôt près de leurs préoccupations.

VOUS VOULEZ ÊTRE  
**BIEN INFORMÉ?**

**95%** Des lecteurs apprécient les nouvelles locales et municipales.

96% en région, 93% à Montréal.\*



**Démarquez-vous avec les médias écrits communautaires**

\* Information extraite du rapport de recherche présentant les données recueillies lors d'un sondage effectué entre le 23 janvier et le 28 février 2018 par la firme Advanis Jolicoeur pour le compte de l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

## Premier brunch de la saison à l'Âge d'Or

■ Réjean Gouin

Le brunch du 2 septembre dernier a permis de servir 265 déjeuners, ce qui est assez habituel pour le dernier long weekend de l'été.

Les gagnants du tirage de 50 \$ d'épicerie furent Mme Diane Gaudet Bergeron et M. Jean-Guy Géliveau.

Le prochain brunch sera le 7 octobre prochain et vous êtes toutes et tous attendus en grand nombre.

# La fête familiale du quartier d'Évain en photos

■ Réjean Guoin

Dimanche le 26 août, après qu'une légère pluie eut accueilli les bénévoles affairés à monter les installations, c'est lentement mais sûrement que s'est déroulé le tout. Sans avoir la foule habituelle vers midi, les gens se sont quand même rendus en grand nombre peu après 13 h pour profiter de la fête.

Une nouveauté cette année, les pompiers étaient présents pour faire de la sensibilisation bien sûr, mais ils permettaient également aux plus jeunes de faire l'expérience de certains équipements et de monter dans le camion.

Comme c'est l'occasion depuis quelques années, la bibliothèque était

ouverte et plusieurs en ont profité pour s'abonner.

Quelques 600 hot dogs et 420 épis de blé d'Inde ont été distribués gratuitement et les enfants ont profité des quelques rayons de soleil pour s'amuser avec les jeux gonflables.

Organisé conjointement par le Club de l'Âge d'Or Bon Accueil et le conseil de quartier d'Évain, cet événement a fait à nouveau le bonheur de tous et de toutes.



Les invités en ligne pour les blés d'Inde



Notre conseillère, Samuelle Ramsay-Houle était de la fête pour accueillir les gens



Les enfants ont profité des jeux gonflables extérieurs



Jeannot Bellerose pour les pompiers



Il y a eu beaucoup de participants aux jeux



Quel plaisir de s'habiller en pompier et de s'asseoir dans le camion!  
Crédits photos : Réjean Guoin

# Des nouvelles de votre bibliothèque de quartier

■ Réjean Guoin

**Horaire d'ouverture pour 2018 : Mardi 16 h à 20 h Jeudi 16 h à 20 h**  
Les enfants sont de retour en classe, c'est le temps de les inscrire à la bibliothèque si ce n'est déjà fait. La lecture est un bon moyen de faciliter l'apprentissage!

## Romans adultes

- **L'appartement** de Danielle Steel
- **Le parfum de l'été** de Nora Roberts
- **L'alliance des ténèbres** d'Annabelle Boyer
- **L'Averti** de Vanessa Léger
- **L'œil du Paradis** de Clive Cussler/Russel Blake
- **La louve du Bas-Saint-Maurice T.01 Le legs** de Gilles Côtes
- **La fille des templiers** de Mireille Calmel
- **Maisons de verre** de Louise Penny
- **Blackwing T.01 La marque du corbeau** de Ed McDonald
- **Enchantement T.01 La pierre de lune** d'Evelyne Contant
- **Passage des ombres** d'Analdur Indridason

## Documentaires et biographies

- **Code diabète** de Jason Fung
- **Famille futée T.04** de Alexandra Diaz/Geneviève O'Gleman

Toute l'équipe de bénévoles de votre bibliothèque vous souhaite bonne lecture!

Visitez : [sites.google.com/view/biblev](http://sites.google.com/view/biblev)

## Avis public

Prenez note que la prochaine séance régulière du conseil se tiendra

**MERCREDI LE 17 OCTOBRE 2018**  
Centre communautaire  
200, rue Leblanc à la Salle des loisirs

# Rencontre d'auteurs



Entrée gratuite

**Abitibi Montréal** : Alexandre Castonguay, Claude Bouliane, Gabrielle Izaguirré-Palardeau, Josécane Toulouse, Catherine Perreault et Mathieu Gagnon

**Mémoire des morts** : Sylvain Janneteau

**MERCREDI 10 OCTOBRE à 19 h**  
à la bibliothèque municipale d'Évain



200, rue Leblanc, Rouyn-Noranda, J0Z 1Y0  
819 797-7110 poste 2202

## OCTOBRE 2018

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Récupération : <b>Bleu</b> Poubelles : <b>Vert</b> Lieu de l'activité : <b>Noir</b> : Centre communautaire d'Évain / <b>Rouge</b> : École St-Bernard / <b>Violet</b> : Église						
	<b>1</b> Réunion du cercle des Fermières 19 h	<b>2</b> Biblio 16 h à 20 h	<b>3</b>	<b>4</b> Biblio 16 h à 20 h <i>Kuk Sool Won 19h</i>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>7</b> Célébration dominicale de la parole avec communion 9 h	<b>8</b> Action de grâces	<b>9</b> <i>Patinage libre 13 h à 14 h 30</i> Biblio 16 h à 20 h	<b>10</b> Date de tombée du journal	<b>11</b> Biblio 16 h à 20 h <i>Kuk Sool Won 19h</i>	<b>12</b>	<b>13</b>
<b>14</b> Célébration dominicale de la parole avec communion 9 h	<b>15</b>	<b>16</b> Biblio 16 h à 20 h	<b>17</b> <i>Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30</i>	<b>18</b> Biblio 16 h à 20 h <i>Kuk Sool Won 19h</i>	<b>19</b>	<b>20</b>
<b>21</b> Messe 9 h	<b>22</b> <i>Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30</i>	<b>23</b> <i>Patinage libre 13 h à 14 h 30</i> Biblio 16 h à 20 h	<b>24</b> <i>Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30</i>	<b>25</b> Biblio 16 h à 20 h <i>Kuk Sool Won 19h</i>	<b>26</b>	<b>27</b>
<b>28</b> Célébration dominicale de la parole avec communion 9 h	<b>29</b> <i>Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30</i>	<b>30</b> <i>Patinage libre 13 h à 14 h 30</i> Biblio 16 h à 20 h	<b>31</b> <i>Badminton libre 19 h 30 à 21 h 30</i>			